

nous pouvons tirer quelques leçons de la situation dans ce pays. Le Pakistan est une république islamique, où se côtoient trois sectes islamiques, dont les sunnites et les ahmadis. Les sunnites ont interdit les ahmadis en leur disant qu'ils ne sont pas musulmans, qu'ils ne peuvent pas se promener dans la rue et saluer les gens selon la tradition islamique, car alors ils seront emprisonnés.

J'espère que cette fondation sera à la fois un moyen et un outil, car nous savons que lorsque les immigrants arrivent ici, ils amènent avec eux leurs haines ancestrales. Du Sri Lanka nous avons des tamouls et des cingalais. Du Pakistan nous avons des sunnites et des ahmadis. Nombre de pays ont leurs divisions. En Inde il y a les hindous et les sikhs. Lorsqu'ils viennent ici, ils amènent leurs conflits.

Cette fondation devra donc être le véhicule qui fera oublier les vieilles haines entre les ethnies. Il est très important, lorsque l'on vient au Canada, de prêter allégeance au pays avant toute autre chose. Ensuite, il faut éduquer les immigrants et leur montrer qu'ici nous devons vivre en harmonie.

Les fonds disponibles ne permettront pas cela. Ils serviront simplement à permettre au gouvernement en place de faire connaître sa politique. La fondation sera la courroie de transmission du gouvernement en place, aujourd'hui les conservateurs, et celui-ci y mettra ses partisans. Le président de la fondation sera probablement un collecteur de fonds pour le parti au pouvoir. Nous avons bien vu ce qui s'est passé à l'autre endroit.

**M. Volpe:** Pas un autre valet des conservateurs.

**M. Karygiannis:** Mon collègue d'Eglinton—Lawrence dit: «Pas un autre valet des conservateurs».

Nous avons bien vu ce qui s'est passé au Sénat. Le président est nommé par le gouvernement. Qu'a-t-il fait? Il a plus ou moins mis fin au débat. La TPS a été adoptée.

Je dis au ministre que j'espère qu'il prendra à coeur les fonctions de cette fondation et que les nominations qu'il fera seront neutres. Je ne sais pas si le ministre l'entend ainsi. Le gouvernement va probablement encore nommer un des valets du parti, ce qui est ahurissant.

N'oublions pas que le premier ministre disait, en 1984, qu'il allait placer tous les conservateurs. Nous allons donc avoir une autre nomination politique au conseil d'administration. Les conservateurs ont tellement mal

réussi leur coup avec le multiculturalisme qu'ils essaient de s'attaquer d'une autre façon aux mêmes groupes, pour obtenir des voix. Ça ne marchera pas davantage.

Nous avons vu ces derniers temps une montée importante du nombre d'attaques racistes contre des minorités ethniques, une tendance qui ne fera que se poursuivre si le gouvernement ne prend pas au sérieux les conséquences pour notre société de l'arrivée massive de nouveaux Canadiens.

Nous savons que cette proposition est vide et qu'elle ne sera rien d'autre qu'une grosse baudruche.

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, je suis très heureuse de prendre la parole à la troisième lecture du projet de loi C-63, Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales. Je prévois que nous terminerons la troisième lecture de ce projet de loi aujourd'hui, qu'il entrera en vigueur sous peu et, espérons-le, que la fondation sera instituée dans un avenir très proche.

Cependant, comme je l'ai dit à maintes reprises, je regrette réellement et très sincèrement que le gouvernement, notamment le ministre, n'ait pas accepté des amendements qui auraient permis de renforcer ce projet de loi. Nous nous sommes vivement efforcés, dans un esprit non sectaire, de proposer des amendements positifs qui auraient contribué à le renforcer et, plus précisément, qui auraient indiqué très clairement, dès le départ, que cette fondation a pour principal objectif d'éliminer la discrimination raciale et le racisme.

Je voudrais remercier tous les témoins qui ont comparu devant le comité. Malheureusement, un nombre beaucoup plus élevé de personnes désiraient comparaître, mais les ministériels n'ont pas accepté que nous entendions plus de 10 témoins d'un peu partout au Canada. Beaucoup d'autres voulaient comparaître. Je m'excuse auprès de ceux qui auraient aimé le faire, mais qui n'en ont pas eu la possibilité. Nous les remercions et nous les remercions aussi d'avoir présenté un mémoire.

La création d'une fondation des relations raciales constitue un élément important des mesures de redressement que le gouvernement s'est engagé à prendre à l'égard des Canadiens d'origine japonaise qui ont été victimes de discrimination raciale et de déplacement pendant la Seconde Guerre mondiale. Je voudrais aujourd'hui me joindre à mes collègues pour rendre hommage à ces Canadiens et à leurs aînés qui ne sont plus de ce monde,